

## **Annexe 59 : La nomination du colonel Marcel Gatsinzi comme chef d'état-major la nuit du 6 au 7 avril 1994**

### **Audition de Marcel Gatsinzi, ministère de la Justice, Kigali, PV 0142, 16 juin 1995, p. 3-5.**

« Vers deux heures du matin, j'ai été appelé par le colonel Bagosora pour m'annoncer que je venais d'être désigné comme Chef d'état-major *ad interim* de l'armée. Nous avons entre temps été informé par un télégramme de ce que le président et le Chef d'état-major étaient morts. Bagosora m'a seulement dit cela. Nous n'étions pas amis. Je lui ai demandé alors quelle était la procédure qui avait été suivie pour me désigner alors qu'il y avait d'autres officiers supérieurs plus anciens que moi présents à Kigali et qui étaient au courant de la situation dans Kigali. Il m'a répondu que c'étaient les officiers qui étaient en réunion à Kigali qui m'avaient désigné. Il m'a alors donné l'ordre de rejoindre Kigali pour six heures du matin. Il y avait une réunion prévue à 8 heures du matin avec les officiers de l'état-major et les commandants de secteurs opérationnels.

Je lui ai dit que compte tenu de la situation, je ne pouvais pas me déplacer la nuit. Il m'a dit de venir quand même, me disant qu'il n'y avait rien, alors que pourtant j'entendais des coups de feu à Kigali par son téléphone. Je le lui ai fait remarquer. Il m'a dit : "alors venez à huit heures". Je lui ai dit que cela dépendrait de la situation qui prévaudrait à Kigali. Il a continué à insister pour que je vienne tôt et m'a dit qu'il enverrait une escorte au-delà de la préfecture de Kigali pour m'escorter. Je lui ai demandé quelle escorte. Il m'a dit que c'était l'unité de reconnaissance basée ici, dans le camp de Kigali.

Le matin, j'ai téléphoné à Kigali pour m'informer de la situation et j'ai eu le major Nzuwonemeye François<sup>1</sup> qui m'a répondu que la situation n'était pas sûre, qu'il fallait attendre parce qu'il y avait des coups de feu dans la ville. Je téléphonais toutes les heures pour savoir la situation. Il y a eu des coups de feu jusqu'à l'heure de midi.

Durant la matinée, un capitaine de l'ESO, Twagiramungu Théophile<sup>2</sup> a eu son épouse en ligne qui lui disait que la situation était catastrophique, que les militaires tiraient sur les maisons dans le quartier de Kimihurura. C'étaient des militaires en uniforme qui commettaient ces exécutions et exactions.

Dans l'après-midi, vers 14 heures, j'ai appris que la situation était meilleure et j'ai décidé de partir. Entre temps, le président de l'Assemblée nationale (CND) avait été contacté par le doyen des ministres qui était un MRND pour lui demander de devenir président intérimaire. Le plus jeune frère du président Habyarimana ainsi que Higaniro ont également demandé de faire partie du convoi. Ils sont partis avec nous. Higaniro et le frère du Président étaient accompagnés de leur famille. Le président *ad interim* était seul. Nous sommes arrivés vers 16 heures 10 ou 16 heures 15<sup>3</sup>. Il n'y avait pas encore de barrière sur la route, si ce n'est des

---

1 Hutu, Kigali.

2 Hutu, Cyangugu.

3 Alors qu'il faut environ une demi-heure en hélicoptère et une heure et demi en voiture pour effectuer le trajet entre les deux villes, ce retard de Marcel Gatsinzi lui a valu rétrospectivement d'être considéré comme un traître : "Colonel BEM Gatsinzi Marcel : Collaborateur du FPR dans son plan machiavélique de fonder le pouvoir sur des millions de morts. Désigné Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise intérimaire le 06 Avril 1994 vers minuit, il a mis du retard pour regagner son poste afin de donner au FPR le temps de consommer le Coup d'Etat. Alors qu'il devait rejoindre l'Etat-Major le 07 Avril 1994 à 07 H, il ne s'est présenté que le 08 Avril dans l'après-midi et n'a jamais signalé le motif de ce retard. Il n'a donc rejoint l'Etat-major de l'Armée Rwandaise qu'après s'être rendu compte que le Coup d'Etat est manqué. La preuve en est que le FPR l'a réintégré sans problème alors que la catastrophe rwandaise s'est développée pendant qu'il assurait les fonctions de Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise (a.i). Il est de ce fait coupable de trahison." (Commandement des Forces armées en exil, *Contribution*

barrières normales (militaires principalement GdN). Par après, j'ai appris que les autres commandants qui se trouvaient en dehors de Kigali avaient été cherchés en hélicoptère pour être à temps à la réunion de 8 heures. J'en ai conclu que Bagosora voulait peut-être que je sois supprimé lors de ce trajet. J'ai été pris sous le feu à l'entrée de Kigali. Il y a eu des blessés parmi les militaires de l'escorte.

Je me suis rendu directement à l'état-major et j'ai rencontré les officiers de faction. Je n'ai pas rencontré Bagosora. Je ne l'ai vu que lors de la réunion qui a eu lieu plus tard, dans la soirée du 7 avril. »